

Conseil de gestion du 1^{er} décembre 2022 Délibération n°2022-24

Approbation de l'ordre du jour du Conseil de gestion

- Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L334-3 et suivants et R334-31 et suivants,
- Vu le décret n°2014-588 du 5 juin 2014 portant création du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu l'arrêté inter préfectoral n°2022/241 du 29 novembre 2022 modifiant la nomination des membres du Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu la délibération PNMBA_2016_22 portant approbation du projet de Règlement Intérieur du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu le plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon 2017-2032, approuvé par délibération n°2017-41 du 27 septembre 2017 du conseil d'administration de l'Agence française pour la Biodiversité.

Considérant que le quorum est atteint et que le Conseil de gestion peut valablement délibérer,

Article 1 :

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

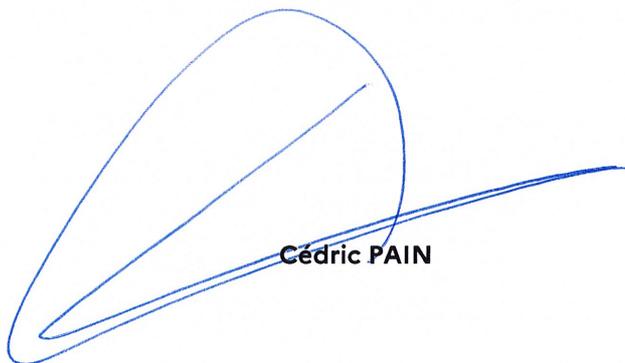
1. Approbation de l'ordre du jour
2. Validation du compte rendu du conseil de gestion du 27/06/2022
3. Compte rendu du bureau du 22/09/2022
4. Délibération pour le poste de directeur délégué

5. Délibération pour la fonction de président de commission eau
6. Avis :
 - Travaux sur le port du Bétey (avis conforme)
 - Enquête administrative AECM (cultures marines)
 - Renouvellement des AOT de La pointe à Lège Cap Ferret
 - Plan de gestion de la RNN du Banc d'Arguin
7. Modalités d'attribution de concours financiers
8. Etat d'avancement Analyse risques pêche (projet mesures de gestion)
9. Information sur les projets en cours
10. Questions diverses

Article 2 :

Le directeur de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'OFB.

Le Président du Conseil de gestion



Cédric PAIN